

Le 6 mai 2019

BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN

Lancement des réunions de co-construction

Les élus du Conseil départemental ont fait le choix de donner aux Landaises et aux Landais les clés d'une partie du budget, permettant ainsi aux citoyens de participer directement à la transformation de leur territoire en décidant de l'utilisation de 1,5 M€ cette année.

Le budget participatif se déroule en six étapes :

- Jusqu'au 5 juin > 6 réunions de co-construction du règlement
- Du 17 juin au 30 septembre > dépôt des idées
- Du 1^{er} au 31 octobre > sélection des idées recevables
- Du 1^{er} au 30 novembre > mise au vote des projets
- Décembre > Annonce des projets retenus
- 2020 - 2021 > Mise en œuvre des projets

Aujourd'hui, le Département invite les citoyens à élaborer avec lui le règlement du budget participatif lors d'ateliers organisés sur le territoire. Les questions auxquelles il s'agira de répondre seront par exemple : "Qui peut déposer une idée" ? "Qui peut voter" ? "Faut-il plafonner le budget des projets" ? "Qu'est-ce qu'un projet jeune" ?

Ces réunions de co-construction sont ouvertes à tous. Elles se dérouleront de 19 heures à 21 heures. Vous y êtes chaleureusement conviés.

20 mai > Soustons

[Salle A Noste - 17 rue de Moscou]

23 mai > Mimizan

[Le Forum - Rue du jardin public]

28 mai > Dax

[Salle Amélie Charrière - 98 avenue Francis Planté]

3 juin > Mont-de-Marsan

[SDIS-Rond - Point de Saint Avit]

4 juin > Luxey

[Salle Les Cigales - 273 rue des Écoles]

5 juin > Mugron

[Salle Henri Emmanuelli - Avenue Carnot]

Contact presse : Mathilde CHARON-BURNEL

Département des Landes

Tél. : 05 58 05 40 32

Port. : 06 72 56 12 82

Mél : presse@landes.fr